

# Référentiel de certification

## Exercer le contrôle permanent dans le secteur bancaire et assurantiel

### Objectif de la certification :

Imposée par la réglementation - arrêté du 3 novembre 2014 pour les établissements financiers et dispositions de Solvency 2 pour le secteur assurantiel - la mise en place d'un dispositif de contrôle permanent constitue pour les entités de ces secteurs, un enjeu majeur de sécurisation et de compétitivité de leurs activités.

La mission principale du contrôle permanent selon la réglementation est de « s'assurer de la conformité, de la sécurité et de la validation des opérations réalisées et du respect des autres diligences liées aux missions de la fonction de gestion des risques » (article 13 de l'arrêté du 3/11/2014).

C'est dans cette démarche que s'inscrit la certification « Exercer le contrôle permanent dans le secteur bancaire et assurantiel ». Elle vise le développement des compétences des acteurs de contrôle permanent, et de ceux qui souhaiteraient évoluer dans le domaine du contrôle permanent afin de professionnaliser et sécuriser leur pratique par la mise en place de dispositifs de contrôle permettant une maîtrise et une gestion des risques efficaces des activités bancaire et assurantielle.

### Public visé :

- **Analystes** Conformité et Contrôle Permanent
- **Responsables** projets Risques, Conformité et Contrôle permanent
- **Responsables** de second niveau des filières Contrôle Permanent Risques, Conformité
- **Collaborateurs** réalisant d'autres métiers et souhaitant évoluer vers du Contrôle permanent

Maturité dans le poste : débutants ou confirmés.

### Prérequis :

Avoir un projet professionnel en lien avec la thématique de la certification visée.

### Durée du parcours de formation :

5 jours

Toutefois la durée de ce parcours pourra être inférieure pour un candidat ayant déjà mis en œuvre et acquis certaines compétences dans l'exercice du contrôle permanent. Cette durée sera appréciée lors d'un entretien ou d'un test de positionnement réalisé par le candidat (en amont de la formation) et d'une étude précise de son projet et parcours professionnel en lien avec la certification visée. Toutefois, l'ensemble des compétences du référentiel seront évaluées selon les modalités définies dans la procédure de mise en œuvre de la certification et l'obtention de la certification ne pourra, bien entendu, n'être que totale.

# Référentiel de certification

## Exercer le contrôle permanent dans le secteur bancaire et assurantiel

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>C1.</b> Définir le périmètre d'action du contrôle interne en identifiant les processus métiers, les familles de risques et les activités de l'entreprise en s'appuyant sur la méthodologie de l'approche par les risques, par l'analyse de l'expérience des opérationnels et par une analyse prospective pour déterminer les situations de risques et les non-conformités pouvant impacter les activités de l'établissement financier.</p>	<p><b>Cas pratique sur la réalisation d'un contrôle permanent avec soutenance orale</b></p> <p>Il est remis au/à la candidat(e) des informations sur un établissement bancaire ou assurantiel.</p> <p>Il est demandé au/à la candidat(e) de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le périmètre d'action du contrôle interne,</li> <li>- Évaluer les risques liés à chaque activité,</li> <li>- Évaluer le DMR,</li> <li>- Réaliser une cartographie des risques,</li> <li>- Proposer une stratégie de gestion des risques,</li> <li>- Analyser un plan annuel de contrôle</li> <li>- Proposer une démarche permettant d'exploiter les alertes de dysfonctionnements.</li> <li>- Analyser des reportings et proposer des actions correctives.</li> </ul> <p>A l'oral, le/la candidat(e) présentera les différents éléments du contrôle, les dispositifs, les résultats et les actions correctrices proposées. Le/la candidat(e) argumentera et justifiera ses choix.</p>	<p>Le périmètre d'action du contrôle interne est clairement défini :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles de risques, les processus métier et les activités sont identifiés,</li> <li>- La méthodologie de l'approche par les risques est appliquée,</li> <li>- L'analyse prospective réalisée est pertinente.</li> <li>- Les situations à risques sont identifiées.</li> </ul> <p>La réglementation financière encadrant le contrôle interne : contrôle permanent et conformité est connue et respectée.</p> <p>Le cadre réglementaire en matière de contrôle interne est identifié.</p>
<p><b>C2.</b> Évaluer les risques liés à chaque processus et activités selon leur fréquence et leur impact pour déterminer les conséquences de survenance (financières, retard opérationnel, image ou réputation).</p>	<p>L'évaluation des risques réalisée est pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques bruts sont identifiés,</li> <li>- Les risques nets sont évalués,</li> <li>- Les risques sont classés selon leur fréquence et leur impact,</li> <li>- Les conséquences de survenance sont identifiées : financières, retard opérationnel, image ou réputation, etc.</li> </ul>	

# Référentiel de certification

## Exercer le contrôle permanent dans le secteur bancaire et assurantiel

<p><b>C3.</b> Évaluer le dispositif de maîtrise des risques (DMR) en place pour déterminer le(s) risque(s) résiduel(s) à couvrir.</p>		<p>L'évaluation du dispositif de maîtrise des risques met en exergue des risques résiduels à couvrir.</p>
<p><b>C4.</b> Établir une cartographie des risques en les hiérarchisant selon leur criticité afin d'appréhender l'ensemble des facteurs susceptibles d'atténuer la performance des activités de l'établissement financier.</p>		<p>La cartographie des risques réalisée est pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche Top Down et Bottom Up est utilisée,</li> <li>- Les risques sont hiérarchisés selon leur criticité : impact et probabilité.</li> <li>- L'ensemble des risques sont pris en compte.</li> <li>- Les règles de présentation d'une cartographie sont respectées : synthèses différenciées par thématiques, par processus, par zone, etc.</li> </ul>
<p><b>C5.</b> Mettre en place une stratégie de gestion des risques en tenant compte des rôles et missions des acteurs du contrôle permanent de premier et second niveau pour définir des actions de contrôle, de prévention et de détection des risques les plus ciblées et couvrir les risques résiduels.</p>		<p>La stratégie de gestion des risques proposée est pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rôles et missions des acteurs du contrôle permanent sont identifiées,</li> <li>- Des actions de contrôles, de prévention et de détection des risques sont définies.</li> <li>- Les actions proposées sont cohérentes et permettent de couvrir les risques détectés.</li> </ul>
<p><b>C6.</b> Établir un plan annuel de contrôle permanent portant sur les risques prioritaires pour vérifier l'efficacité et l'efficience des dispositifs en place.</p>		<p>L'analyse du plan annuel de contrôle permanent est pertinente et met en exergue les risques prioritaires.</p>

# Référentiel de certification

## Exercer le contrôle permanent dans le secteur bancaire et assurantiel

<p><b>C7.</b> Réaliser des contrôles permanents programmés ou spontanés, sur pièces et sur place, en fonction du niveau de risque de l'activité exercée pour évaluer et maîtriser les risques existants.</p>		<p>L'analyse des pièces de contrôle permanent est pertinente.</p>
<p><b>C8.</b> Mettre en place une démarche globale d'identification des sources d'alerte et d'exploitation des résultats de contrôle pour mesurer l'impact des dysfonctionnements constatés, réévaluer les risques et définir des actions correctives adaptées.</p>		<p>La démarche proposée permettant d'identifier les sources d'alerte est adaptée à la situation indiquée dans le cas pratique. L'exploitation des résultats de contrôle est prise en compte.</p> <p>L'impact financier des dysfonctionnements est évalué.</p>
<p><b>C9.</b> Piloter les dispositifs de contrôles permanents par la mise en place de reporting adaptés pour suivre en temps réel les contrôles intégrés et réaliser les ajustements nécessaires le cas échéant.</p>		<p>L'analyse des reporting est exacte.</p> <p>La technique de recherche des causes racines des dysfonctionnements est utilisée.</p> <p>La méthodologie de suivi du plan d'actions correctives est appliquée. Les ajustements proposés sont cohérents.</p>
<p><b>C10.</b> Communiquer sur les dispositifs mis en place et les résultats des contrôles auprès des différents acteurs de l'organisation pour les accompagner dans la réalisation d'action corrective et de plan d'action correctifs.</p>		<p>Le /la candidat(e) démontre sa capacité à présenter les dispositifs et les résultats des contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques de communication orale sont utilisées,</li> <li>- La posture de contrôleur du/de la candidat(e) est adaptée.</li> </ul>